



Au fil de l'actualité

En cette période si particulière, et pour garder le contact entre nous, entre services, une newsletter est publiée sur Yris et Ccassiopee. Chaque service, chaque unité peut témoigner de son activité, de son quotidien, à son rythme, en fonction des priorités, des contraintes, en envoyant ses informations à marie-christine.rey@grenoble.fr. Faites passer l'information à vos collègues qui n'ont pas accès à l'intranet. Merci.

••• Transition énergétique

Ventilation, climatisation et Covid -19

Le service Transition énergétique travaille au quotidien pour assurer une ventilation et une climatisation conformément aux normes de sécurité sanitaire.

Définitions

⇒ La ventilation : c'est ce qui permet d'amener de l'air neuf et hygiénique dans les locaux pour garantir une bonne qualité de l'air intérieur aux agent-es.

⇒ La climatisation : c'est le rafraîchissement de l'air.

Le service Transition énergétique change actuellement tous les filtres des équipements de ventilation et de climatisation et effectue une désinfection des équipements de manière préventive.

Mise en route de la climatisation

La climatisation sera mise en route dans les sites équipés à partir du 22 juin 2020.

Les services qui ne souhaitent pas la mise en route de la climatisation doivent le signaler à energie.admin@grenoble.fr

La ventilation des bâtiments municipaux

◆ Dans l'énorme majorité des bâtiments municipaux, la ventilation se fait par les fenêtres (ouverture manuelle ou bouches d'introduction d'air).

Exemple : la plupart des écoles, à Desaix, Alliance...

⇒ **Conseil : aérez régulièrement**

◆ Quelques sites sont équipés de centrales de traitement d'air qui aspirent l'air à l'extérieur et le soufflent dans le bâtiment à travers des réseaux aérauliques.

Exemple : Hôtel de ville.

Le service Transition énergétique injecte en continu 100 % d'air neuf et a élargi les plages horaires de fonctionnement des machines.

◆ Quelques sites, souvent avec fonction de conservation, comme certaines parties du Musée, du Muséum ou de la Bibliothèque d'études et du patrimoine sont équipés de centrales de traitement d'air qui mélangent de l'air extérieur et de l'air recyclé avant de le souffler dans les locaux.

Ceci permet de maintenir des réglages pour la bonne conservation des œuvres et collections.

Les agent-es de ces équipements ont l'obligation de porter un masque.

Pour les autres parties de ces équipements culturels : le service Transition énergétique injecte en continu 100% d'air neuf et a élargi les plages horaires de fonctionnement des machines.

La climatisation des bâtiments municipaux

◆ Types de matériel : ventilo-convecteurs (ex : Hôtel de ville), cassettes plafonniers (ex : bibliothèque Kateb Yacine), unités intérieures de systèmes de climatisation (ex : salle de lecture de la bibliothèque centre-ville).

Ces systèmes aspirent l'air dans le local.

L'air passe dans un filtre, une turbine puis un échangeur qui le refroidit

Il est ensuite soufflé dans le même local pour le rafraîchir.

Il n'y a donc pas de mélange de l'air entre les différents locaux.

Quelques cas particuliers

◆ Salles rafraîchies des établissements de personnes âgées :

⇒ dans les espaces collectifs : la distanciation physique et les masques sont conseillés.

◆ Simple ventilateur sur pied ou suspendu au plafond :

la Ville de Grenoble a pris note de la contre-indication du Haut conseil de la santé publique du 6 mai 2020 sur l'usage des ventilateurs en période de Covid, en présence de plusieurs personnes (risque de projection de gouttelettes respiratoires) et propose de mettre l'accent en priorité sur les autres solutions de rafraîchissement : réorganisation des activités dans les lieux les plus frais, se mouiller le corps, aérer aux heures les plus fraîches...

Suite à des échanges avec le CHU, étant donné la situation au 19 juin 2020, si un besoin de ventilateur en présence de plusieurs personnes s'avérait indispensable (canicule de niveau 3 ou bâtiment en surchauffe), la Ville recommande d'utiliser les ventilateurs avec port du masque pour les adultes : dans le cas où la circulation du virus serait faible au moment de l'arrivée d'une vague de chaleur, la balance bénéfice-risque penche en faveur de l'utilisation des ventilateurs compte tenu du risque sanitaire lié aux fortes chaleurs.

Un ventilateur pour une personne seule dans une pièce ne pose pas de problème.

⇒ **L'utilisation de la climatisation ou de ventilateurs dans les espaces ou bureaux partagés entraîne l'obligation du port du masque pour l'ensemble des agent-es présent-es dans ces lieux (bureaux communs, salles de réunion, open-spaces...).**

●●● Restauration

Réouverture du self Clemenceau mardi 23 juin : uniquement des repas froids, à emporter et sur réservation !

Le self rouvre ses portes le mardi 23 juin en proposant aux agent-es uniquement des plats froids, à emporter (sandwichs, plateaux repas, salades composées...) et **sur réservation**.

Le service s'adresse en priorité aux agent-es en poste. Le self se réserve le droit de ne pas traiter en priorité les demandes qui viendraient des retraité-es ou des familles.

La réservation se fait par téléphone au 04 76 54 45 40 ou par mail à l'adresse suivante : selfclemenceau@grenoble.fr tous les jours avant 10h en précisant :

⇒ son nom

⇒ la date du repas réservé

⇒ le type de repas choisi

Vous recevrez un mail en retour vous précisant la bonne prise en compte de votre commande et le créneau pour venir la récupérer.

Afin de fluidifier le passage en caisse, vous ne pourrez pas recharger votre carte au moment du paiement. Par contre, vous pouvez à tout moment, effectuer le rechargement sur l'intranet Vie pratique > Restauration ou pendant la permanence mise en place au self Clemenceau de 10h à 11h.

Les choix de repas, salades, sandwichs sont en ligne sur Vie pratique > Restauration

Autres infos pratiques :

les sanitaires ne seront pas accessibles

le port du masque est obligatoire à l'intérieur du self

Toute l'équipe du self est ravie et impatiente de vous retrouver. Merci d'avance de votre indulgence sur cette organisation inédite et n'hésitez pas à lui faire vos remarques et suggestions afin que le service convienne au plus grand nombre.

●●● Portraits d'agent-es et 4 diaporamas

Des portraits d'agent-es et 4 diaporamas (plus de 185 photos) sont à retrouver chaque jour sur Yris (page UNE côté droit).

- Vous pouvez contribuer en envoyant vos photos et vos demandes d'interview à marie-christine.rey@grenoble.fr